

Public concerné - Tout secteur

Toute personne du secteur public ou d'une structure privée concernée directement ou indirectement par l'obligation de dématérialisation, notamment la problématique de traitement du transfert de flux SEDA (DSI, Directeur d'archives départementales, Chef de projet en dématérialisation)



Durée : 2 jours



Groupe : 8 personnes max.



OBJECTIFS

- * Appréhender le SEDA (définition, enjeux, objectifs)
- * Réaliser des profils SEDA
- * Réaliser des bordereaux de transfert

Programme

Premier jour

- * Présentation de l'archivage électronique
- * Présentation du SEDA
- * Initiation à la notion de profil

Deuxième jour :

- * Atelier de mise en pratique des éléments théoriques à travers les outils AGAPE et SHERPA
- * Gestion des profils et des versements dans un SAE du marché

Lieu—A définir

Dates : 17-18 mai, 24-25 mai, 31 mai-1 juin, 7-8 juin, 21-22 juin, 12-13 juil., 26-27 juil., 2-3 août, 23-24 août, 4-5 oct., 11-12 oct., 8-9 nov., 22-27 nov, 6-7 déc.

Horaires : 9h-12h et 13h30-16h30 (Repas du midi pris en charge) x2

Tarif—850 € HT/2 jours

Contact

Nadira FERRAT
Consultante en dématérialisation & Archivage électronique
Responsable Agence Paris
Tél : +33 7 62 77 63 41
E-mail : nadira.ferrat@xdemat.fr

Approche méthodologique

- * Exercices pratiques
- * Quizz

Pour aller plus loin

En complément voir formation :

- * signature électronique
- * La dématérialisation
- * La GED
- * BPMN